Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215601576-20260507-20260428_01-DE

PLAUDREN

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE VANNES
COMMUNE DE PLAUDREN

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

L'An Deux Mille vingt-six, le vingt-huit avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué en date du vingt-trois avril, s'est assemblé en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie LE LUHERNE, Maire.

Présents (19) : Mme LE LUHERNE Nathalie, M. BROHAN Guénaël, Mme DRÉANO Françoise, M. GERAUX Olivier, Mme GILLET Aurélie, M. LE MIGNON Hervé, M. FERIR Michaël, Mme BROHAN-GUYOT Colette, M. STANGUENNEC Mickaël, M. OFFRET Anthony, Mme TIERNY Dominique, M. MARTIN François, M. EVENO Jacques, M. ATHIMON Jonathan, Mme RENAUD Aline, M. BAUCHER Ronan, Mme LE GALLOUDEC-AUBERT Christelle, Mme ROCHER Gwladys, Mme EHANNO Delphine

Secrétaire de séance : Mme GILLET Aurélie
Présents : 19
Votants : 19

Délibération n°2026/04/28-01 – Proposition de liste de contribuables pour la constitution de la CCID

Rapporteur : Mme Nathalie LE LUHERNE

Vu l'article 1650 du Code général des impôts ;

Considérant que la commission communale des impôts directs (CCID) doit être constituée dans chaque commune ;

Considérant que cette commission est composée du maire ou de son adjoint délégué, président, et de huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants ;

Considérant que ces commissaires sont désignés par la direction départementale des finances publiques à partir d'une liste de contribuables proposée par le conseil municipal, établie en nombre double ;

Considérant que les personnes proposées doivent remplir les conditions suivantes :
- être âgées de 18 ans au moins ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrites au rôle des impositions directes locales dans la commune ;
- être familiarisées avec les circonstances locales ;
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission ;

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215601576-20260507-20260428_01-DE

Il est proposé la liste suivante des contribuables, en vue de la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs par la Direction Départementale des Finances Publiques :

- Françoise DRÉANO
- Hervé LE MIGNON
- Olivier GERAUX
- Julien LE BAGOUSSE
- Guénaël BROHAN
- Joëlle EVENO
- Christelle THOMAS
- Pascale KERMORVANT
- Delphine EHANNO
- Colette BROHAN-GUYOT
- Michaël FERIR
- Christelle LE GALLOUDEC-AUBERT

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **DE PROPOSER** la liste des contribuables, établie en nombre double, en vue de la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à transmettre cette liste à la direction départementale des finances publiques et à signer tout document afférent au dossier

Le 07/05/2026
Pour copie conforme,
Le Maire de Plaudren,
Nathalie LE LUHERNE

